

VILLENY NEWS - N° 4 - 17 avril 2020

Bonjour à toutes et à tous,
Des informations utiles à partager sans modération.



À la Mairie

Alain Blanche a souhaité démissionner de ses fonctions de maire et de vice-président de la Communauté de communes pour convenance personnelle liée à la pandémie. Hubert Chevallier et Dominique Herpin (1er et 2e adjoints) assurent la gestion des affaires courantes. Depuis les élections municipales du 10 mars dernier, l'élection du maire et des adjoints est toujours suspendue.



Coronavirus et rassemblement ne font pas bon ménage. Cela amène le Conseil municipal à prendre la désagréable décision d'annuler les festivités du 21 juin et du 14 juillet. Le feu d'artifice est également annulé.

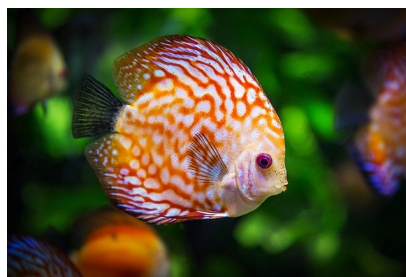


À vos cartons !

Afin de retracer l'histoire de **la Fête des Châtaignes** (1977-2012), les organisateurs sont à la recherche de photos, dessins, anecdotes, souvenirs de ces rendez-vous d'octobre.

Vous avez quelque chose que nous pourrions reproduire, n'hésitez pas à prendre contact par mail :

agirpourvilleny@gmail.com



Damien, le retour.

Notre poissonnier ambulant est de retour. Avec un étal bien approvisionné, il passe à Villeny **le jeudi** et propose de s'arrêter devant chez vous. N'hésitez pas à le contacter au : **06 85 17 10 93** ou par mail :

lefiletgourmand@gmail.com

Le printemps est bien là.

Le Petit Niovillien accompagne les jardiniers confinés et met à leur disposition du terreau et de nombreux plants, pommes de terre, tomates, laitues, plantes aromatiques... et aussi des fleurs.

Ouvert du lundi au dimanche de 7h30 à 13 h. Fermeture le mercredi

Pour vos commandes et vos livraisons : **02 54 97 21 41**





Impression 3D - Création de visières

Vous connaissez Rafaël Ortiz, nivouillien depuis 2007 et créateur de l'entreprise Model 3D. Il exerce 2 métiers, responsable commercial et créateur-producteur de pièces spécifiques à la demande. Il travaille également bénévolement pour l'association E-nable (e-nable.fr).

Pour en savoir plus sur son activité, je vous recommande l'article rédigé par Mylène sur La Gazette de Villeny, n° 57 de Novembre 2019. Pendant le confinement pour pallier le manque de matériel pour les soignants, Rafaël a imprimé **un support pour visière**. Une fois assemblés, ces objets ont été offerts à l'EHPAD d'Ivoy-Le-Marron. Pour Villeny, Rafaël propose aux personnes les plus exposées (infirmières, commerçantes, personnel accueillant du public, chauffeurs-livreurs, chauffeurs de cars...) de leur remettre gracieusement un exemplaire. Vous pouvez le joindre par mail : model.3d@free.fr

Site Model 3D

Déconfinement

Dès que nous aurons des informations précises concernant les modalités de déconfinement et les directives pour la rentrée scolaire, nous vous en ferons rapidement part.

Attention danger

Les pesticides utilisés dans les jardins sont dangereux pour les animaux domestiques.

Les chats, ne respectant pas les grillages et barrières, sont particulièrement menacés.

Info

Réouverture des déchèteries de Lamotte-Beuvron, La Ferté Saint-Aubin et Salbris exclusivement pour les professionnels à compter du vendredi 17 avril 2020.

Accès : • Uniquement aux professionnels • un seul déposant est autorisé à la fois sur chaque déchèterie • sur rdv, pris par téléphone au 02 54 88 58 28 du lundi au jeudi de 8h30-12h30 /14h-16h30 et vendredi de 8h30 -12h

• Les sites suivants seront ouverts comme suit : Lamotte-Beuvron : lundi
Salbris : mercredi La Ferté Saint Aubin : vendredi •

Le SMICTOM de Sologne proposera les heures de dépôt.

• Une confirmation du RDV sera envoyée au professionnel concerné dès réception du justificatif fourni par le SMICTOM fixant les modalités d'accès aux déchèteries.

Sur place : > Ouverture des sites de 8h-12h/14h-17h > La grille est fermée. C'est le gardien qui ouvre le portail à l'arrivée, donne l'autorisation d'entrée, puis referme derrière la voiture une fois entrée. Une seule voiture à la fois sera acceptée sur site.

> 3 agents sont sur chaque site. Les gardiens portent des masques et restent

à bonne distance. > Le professionnel dépose ses déchets. > Le gardien établit le bon de dépôt, mais ne le fait pas contresigner. > Le SMICTOM de Sologne procède à la facturation comme d'habitude. > À noter que les brigades de gendarmerie sont invitées à réaliser des contrôles aux alentours des 3 sites pour vérifier la validité du déplacement.

À noter que le respect des gestes barrières et la protection du personnel du SMICTOM de Sologne restent la priorité du syndicat.

Le SMICTOM de Sologne se réserve la possibilité de mettre fin au dispositif si les conditions d'accueil devaient porter préjudice à la sécurité publique et à l'intégrité de ses agents.

AGIR POUR VILLENY

agirpourvilleny@gmail.com

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Agir pour Villeny.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Agir pour Villeny